

Appel pour un lieu de culture solidaire

De l'association (1901) les Arpents d'art au fonds de dotation Transept 37 Un petit bout d'histoire.

Ce sont des patients de psychiatrie qui ont poussé quelques soignants à créer avec eux l'association « les Arpents d'art » en 2009, afin de poursuivre une expérience commencée dans le service de soins où quelques uns d'entre nous travaillaient et à l'extérieur (au Carré Davidson) : rencontres et mélange du travail d'artistes et de patients.

Les Arpents d'art ont proposé une première création mêlant patients et soignants en 2011 : ARTAUD - CRI qui a été présentée au Château du Plessis où nous étions accueillis par la compagnie Cano Lopez et, ensuite, au Carré Davidson.

Après la fermeture du carré Davidson, l'association APAJH, (8 rue de la Pierre, à Tours) nous a accueilli gracieusement à la Chapelle des Frères Mineurs Capucins, construite en 1929-1930 par les frères Perret et inoccupée depuis plusieurs années. Elle nous a soutenu dans le projet de l'ouvrir au public en tant que lieu de culture solidaire.

Qu'entendons-nous par « lieu de culture solidaire » ?

Nous partons d'une constatation.

Beaucoup de gens n'ont pas accès à la culture, pour diverses raisons mais deux sont bien connues : la précarité sociale et les difficultés psychiques. Ces deux raisons qui peuvent se cumuler coupent les personnes de la vie sociale et de leurs possibilités créatrices.

Nous avons donc donné un objet à notre projet.

Il s'agit d'inventer sans cesse dans un lieu des possibilités de créations artistiques et d'ouverture aux créations. Un lieu qui accueille donc toutes les personnes mais avec une attention particulière pour les personnes en difficultés afin que leur réalité, celle de l'exclusion et de la stigmatisation, soit, non pas oubliée, mais combattue par l'ouverture sur le vaste champ de la culture – indispensable à la vie – et qui ne peut être considérée seulement comme un luxe ou un plus.

Mais nous avons donné aussi un cadre à notre projet.

Nous souhaitons que ce lieu permette

- la rencontre des personnes en difficultés et les autres,
- la rencontre des créations artistiques dans tous les domaines,
- les créations de toutes celles et ceux qui souhaitent mener un projet de création individuelle ou collective

Pour y parvenir, nous devons veiller à ce que le cadre qui en fixe le fonctionnement institutionnel repose sur la participation de toutes les personnes, institutions, associations et

artistes qui soutiennent un tel projet. Nous souhaitons un cadre qui soit collectif et en même temps garant du souci de faire valoir le caractère toujours singulier de toute création et de chacun.

Dans cet esprit là ont eu lieu les manifestations suivantes :

- **Juin 2012** : exposition de photographies d'un voyage en Crète de Patrick Robert, membre de l'association. C'est la première fois qu'il présentait seul au public ses photographies.
- **Septembre 2012** : vidéo d'artistes en coopération avec la Chapelle Saint Anne .
Journées du patrimoine : exposition de photographies du travail des frères Perret prises par des membres des Arpents d'art au Havre, à Paris et au Raincy.
- **Octobre 2012** : concert de Carine Achard.
- **Novembre-décembre 2012** : Gilles Lollivier, membre des Arpents d'Art, poursuit son projet d'une rétrospective de plus de 20 années de travail. Il présente plus de cent cinquante oeuvres (peintures, dessins, photos).
- **Janvier 2013** : Christine Baudouin, photographies de la Chapelle des Capucins.
Représentation théâtrale : **je vais te dire** par l'association « les Arts multiples ».
- **Février 2013** : une installation photographique, « Endurance », de Xavier Oliveiro.
- **Mars-avril 2013** : Deux installations de Pierre Fuentes « Utopie(s) » (vidéo) et KCO « Flottement(s) » (sculptures) et autres œuvres de ces deux artistes.
- **Mai 2013** : Michel Gressier, plasticien du vent, accroche ses cerfs-volants. Au cours de cette exposition : récital de piano avec François Cornu ,31 mai, (Chopin, Liszt ...).

- **Juin 2013** : Dimitri Tsiapkinis présente son travail (danse) avec patients et soignants ainsi qu'un duo d'enfants.
- **Septembre 2013** : Annie Gaillot présente une rétrospective de ses peintures avec Franck Piolet (peintures) et Karin Opolko (peintures, photos)
Journées du patrimoine : exposition de photos : La chapelle dans tous ces états.
- **Octobre 2013** : installations de membres des Arpents d'art, de lieux de soins ... sur le thème : un certain regard sur le monde actuel.
- **Novembre 2013** : Vidéos avec la Chapelle Sainte Anne

De juin à octobre 2013 sont aussi prévus d'autres concerts : du pianos toujours avec improvisations, jazz mais aussi flûtes anciennes, musique de la Renaissance et bal.

Pourquoi la création d'un fond de dotation TRANSEPT 37 ?

En novembre 2012, sachant que l'association « APAJH » allait vendre ses bâtiments, nous avons l'espoir de continuer l'aventure au delà de l'année 2013.

Dans un premier temps, nous informons donc les futurs acheteurs, Humanisme et Habitat, de créer un lieu de culture solidaire dans ce lieu et donc d'être candidats pour assurer la vocation culturelle diversifiée de la Chapelle, conformément aux exigences de la ville de Tours, selon les informations que nous avons.

Dans un second temps, apprenant que les acheteurs souhaitaient se libérer de la chapelle, nous avons envisagé l'acquérir pour mettre en œuvre notre projet en créant un fonds de dotation permettant de faire appel au mécénat.

C'est à ce moment-là que la ville de Tours, a créé la surprise, des propriétaires actuels et de nous-mêmes, en décidant de préempter le lieu- ce qui est son droit- alors que rien ne le laissait prévoir .Personne ne s'est préoccupé de nous, sinon les propriétaires actuels. Nous pensions que vers l'automne 2013, il y aurait une confrontation sur les projets des candidats pour cette chapelle et qu'ensuite une décision serait prise par les futurs acheteurs.

Pendant toute cette année 2013, nous poursuivons la préparation d'un spectacle théâtral, dans la suite du projet ARTAUD-CRI, autour d'un texte de Gabriel Garcia Marquez et de l'exposition d'installations : « *un certain regard sur le monde actuel* ».

ALORS TOUT CELA DEVRAIT-IL S'ARRETER AU BOUT DE DEUX ANS, FAUTE DE LIEU ?

Après un moment d'abattement, nous avons décidé de maintenir notre projet de création d'un lieu de culture solidaire et donc de poursuivre la création d'un fonds de dotation pour y parvenir,

L'expérience acquise dans la chapelle des Capucins ne pouvait, en effet, pas être oubliée par nous-mêmes. Elle nous a permis de rendre déjà effectif un lieu de culture solidaire.

Le fonds de dotation TRANSEPT 37 a été créé pour pouvoir poursuivre ce projet.
Le nom gardera trace de ce lieu qui a déjà vu le jour dans la Chapelle des Capucins.

Sa création est devenue effective par sa parution au journal officiel du 27 avril 2013.

POUR POURSUIVRE NOTRE PROJET, NOUS NE POUVONS QUE FAIRE APPEL A VOTRE AIDE.

COMMENT PARTICIPER ?

Un fonds de dotation est d'utilité publique et permet de recueillir des dons de particuliers et d'entreprises qui sont donc déductibles des impôts.

La totalité de vos dons versés au cours de l'année, avant le 31 décembre 2013, vous ouvre le droit à une déduction de 66% (Particuliers) , 60% (entreprises) des sommes versées du montant de votre impôt sur vos revenus dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemples.

Pour les particuliers :

Vous donnez 50 euros. Vous pouvez déduire 33 euros du montant de votre impôt.

Vous donnez 100 euros. Vous pouvez déduire 66 euros du montant de votre impôt.

Vous avez donné plusieurs fois sur l'année des sommes différentes. (Exemples : plusieurs fois 10 euros, 20 euros, 30 euros etc.).

L'imprimé légal qui vous sera envoyé, pour joindre à votre déclaration d'impôt, récapitulera la totalité des sommes versées et donnera lieu au 66% de déduction.

Pour les entreprises :

La déduction est de 60%.

La législation fiscale peut évoluer. Les chiffres donnés sont ceux de l'année fiscale 2012.

Comme l'indiquent les statuts qui seront envoyés à tout donateur, quelque soit son don, chaque donateur sera informé régulièrement de l'usage qui est fait de son don et donc des projets financés par le fonds de dotation Transept 37.

Nous vous ferons participer ainsi à notre projet qui ne saurait exister sans votre soutien.

Avant la fin du mois de mai, nous communiquerons les coordonnées bancaires du fonds de dotation TRANSEPT 37.

Un site dédié à TRANSEPT 37 va être créé.

Pour l'instant vous trouverez toutes ces informations sur le site des Arpents d'art : <http://lesarpentsdart.fr/cms/>

La gestion de ce fonds de dotation, créé par l'association des Arpents d'art, est indépendante de celle de cette association.

Pour tout contact, vous pouvez écrire à TRANSEPT 37, 26 chemin des Minimes, 37520 LA RICHE ou téléphoner à Roland LEBRET 06 83 61 02 25 ou 02 47 51 36 58 ou adresser un mail : rlebret@netcourrier.com.